

Des résultats brillants pour l'aéroclub du Haut Comtat (ACHC)

Félicitations pour les brillants résultats aux championnats de France Monoplace 2021 de Mélanie Astles, 7^e au classement général, championne de France féminine, et de Florent Oddon, vice-champion de France.

Félicitations également aux élèves pilotes. Pour rappel, l'aéroclub a signé en septembre 2020 une convention Brevet d'initiation aéronautique (BIA) avec le collège Saint-Gabriel de Valréas. Ce Brevet est un examen officiel de l'éducation nationale en partenariat avec la FFA (Fédération Française d'Aéronautique) qui permet à un jeune entre 14 et 21 ans d'acquiescer les bases théoriques afférentes au pilotage d'un avion. Cet examen se prépare en partie au collège avec un professeur agréé, Bertrand Roux, et en partie dans l'aéroclub. Il se passe chaque année au mois de mai.

La Base Aérienne d'Orange, BA 115, a organisé, ce jeudi 1^{er} juillet, une cérémonie de remise de diplômes aux lauréats du BIA 2021 en Vaucluse.



De droite à gauche, le formateur Bertrand Roux, Marie Phétisson, Agathe Hoffman et Matheo Westerloppe qui ont réussi leur brevet. Photo Le DL/Laurence DENY

Les jeunes, les parents ainsi que les formateurs ont été conviés sur la base à diverses démonstrations en vol (voltige par l'EEVA, deux mirages 2000 et une opération de sauvetage par hélicoptère) devant un public très admiratif.

Plusieurs mentions

Le collège St-Gabriel a présenté six candidats, dont quatre ont été brillamment reçus. L'aéroclub a présenté une candidate, reçue également. Il s'agit de Titouan Desarnaud, Mention Bien, Agathe Hoff-

mann, Mention Assez Bien, Juliette Lepesteur, Mention Bien, Marie Phétisson, Sans Mention, Mathéo Westerloppe, Mention Très bien.

Pour le président de l'aéroclub, Jean-Luc Mathieux « Espérons que ces jeunes espoirs, dont certains sont déjà élèves-pilotes à Visan, puissent faire de leur passion un métier, dans le civil ou dans l'armée. »

Laurence DENY

Plus d'informations sur www.achc.fr ou au 04 90 41 91 71.

Vaucluse matin du 7 juillet 2021

La nouvelle saison "Visan à rosé" conforte son succès



La Belle Lurette a diverti le public avec son répertoire enjoué. Photo Le DL/Laurence DENY

Reprise réussie pour "Visan à rosé" avec le trio Belle Lurette et les vins de Coste Chaude, Lucéna et la Cave des Coteaux.

Vaucluse matin du 9 juillet 2021

Festival des Nuits de l'Enclave

Il débute le 15 juillet

Annulé en 2020, le festival de théâtre des Nuits de l'Enclave revient cette année. Cette 55^e édition se déroulera du 15 au 25 juillet. Une belle satisfaction pour l'équipe du Centre Dramatique des Villages du Haut Vaucluse après l'annulation de la quasi-totalité de sa programmation 2020-2021. Ce festival est donc l'occasion de repartir de l'avant après des mois d'interruption.

Le deuxième festival de théâtre de Vaucluse propose une édition resserrée sur dix jours. Douze spectacles sont programmés dès le 15 juillet. Des représentations à Valréas mais aussi dans les trois autres communes de l'Enclave ainsi qu'à Saint-Pantaléon-les-Vignes.

Judi 15 juillet à 21 h 30, Clémentine Célerié, et sa pièce « Une vie » aura la charge

d'ouvrir ce festival. Mis en scène par Arnaud Denis d'après l'œuvre de Guy de Maupassant, la comédienne livrera une prestation rare où elle sera seule sur scène.

Autre tête d'affiche, le comédien, Christophe Malavoy. Initialement prévu en début d'année à Valréas, c'est finalement pendant le festival, le 19 juillet, que se produira ce comédien-acteur avec une pièce au texte puissant « Dans la légende du Saint Buveur ».

Autre moment fort, la venue de la comédie, lauréat d'un Molière, Anne Bouvier le 17 juillet. Cette dernière interprétera Madeleine Béjart dans la pièce « Mademoiselle Molière ». Une œuvre narquant la rupture entre Molière et sa compagne Madeleine. De l'émotion, il y en aura aussi avec la pièce « Lettre à



Gilbert Barba et Frédéric Richaud, les deux codirecteurs du festival.

Nour » mis en scène par Gilbert Barba. D'après l'œuvre de Rachid Benzine, un texte poignant qui parle de radicalisation (20 et 22 juillet).

Autre création du centre dramatique, « Le commissaire dans la truffière » avec des

comédiens amateurs, et « Les gens qui penchent » des tranches de vie contées grâce à huit comédiens. En parallèle des spectacles, le festival propose des lectures. Mais aussi des ateliers de théâtre, de théâtre musical,

d'analyse chorale. Et pour la première fois, des rencontres professionnelles sur le thème « (Re) penser et (re) construire la formation conjointe artistes-enseignants comme fondement du partenariat ».

L. L.

Le programme

- Jeudi 15 juillet à 21 h 30, espace Niel à Valréas « Une vie » avec Clémentine Célerié.
- Vendredi 16, samedi 17, jeudi 22 et vendredi 23 juillet à 19 h « Le commissaire dans la truffière » à Richerenches.
- Vendredi 16 juillet à 21 h 30 « Le Grand Orchestre de Poche » à Visan Cie (Gorgommar).
- Samedi 17 juillet à 21 h 30, espace Niel à Valréas « Mademoiselle Molière » avec Anne Bouvier.

- Dimanche 18 et samedi 24 juillet, à Grillon, « Les gens qui penchent ».
- Dimanche 18 juillet, à 21 h 30, « SOS Bémol » à Visan (Cie d'Irque & fien).
- Lundi 19 juillet, à 21 h 30, « La légende du Saint Buveur » avec Christophe Malavoy.
- Mardi 20 juillet, à 18 h 30, « La fille suspendue » à Saint-Pantaléon-les-Vignes (Cie Begat Theater).

- Mardi 20 et jeudi 22 juillet, à 21 h 30, « Lettres à Nour » dans la salle du Vignarès.
- Mercredi 21 juillet, à 21 h 30, « Le barbillon de Séville » à l'espace Niel (Cie Le Menteur Volontaire).
- Vendredi 23 juillet, à 21 h 30, « Angèle » à l'espace Niel.
- Dimanche 25 juillet, à 21 h 30, « Rien à dire » à l'espace Niel.

LES INFOS UTILES

ENCLAVE DES PAPES, PAYS DE GRIGNAN, NYONSAIS

Pharmacie de garde 9 h/19 h Du 10 au 16 juillet : Pharmacie Saint-Antoine, 42 Cours Saint-Antoine, 84600 Valréas. Téléphone : 04 90 35 05 80.

Pharmacie de garde 19 h/9 h : composez le 08 25 74 20 30.

BUIS-LES-BARONNIES

Pompier 04 75 28 15 29
Gendarmerie 04 75 28 00 30

Hôpital local 109 Rue du Dr Bernard, 04 75 28 03 44.

La Tribune du 8 juillet 2021

VISAN Il reste de la place aux jardins partagés



Julien Vidal, le président des jardins partagés a enfin pu réunir les membres de son association et leur famille, le 30 juin pour partager un barbecue, ce qui n'avait pas été possible depuis plus d'un an.

Les parties communes étaient bien nettoyées pour l'occasion.

Aucun vol et aucune dégradation ne sont constatés cette année ; un constat réconfortant.

Une parcelle reste disponible pour un jardinier amateur.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Julien au 06 58 47 12 33 ou par mail lesjardinspartagesdevisan@gmail.com

CARNET BLANC



VISAN Jérôme et Jade

Jérôme Brottier, médecin domicilié à Marseille et Jade Guillaud-Bataille, psychologue clinicienne se sont dit oui à la mairie le vendredi 2 juillet à 17 h. Jade est la fille de Jean-Michel, médecin et Floriana infirmière domiciliés à Visan. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

BAPTÊME CIVIL



VISAN

Hannah Martine Ilana s'est présentée avec sa maman Elodie Querro à la mairie ce samedi 3 juillet pour un baptême civil. Sa marraine Tatiana Liéto et son parrain Franck Liéto se sont engagés à suppléer la mère de l'enfant si nécessaire.

Tennis club

165 joueurs pour 175 rencontres

L'édition 2021 du tournoi annuel du Tennis Club Visan Tulette (TCVT) s'est terminée le 27 juin.

Toutes les rencontres ont pu se disputer dans de très bonnes conditions. Outre la météo favorable, les bénévoles étaient bien présents et efficaces pendant toute la durée du tournoi qui s'est tenu du 9 au 27 juin sur les 2 sites Visan et Tulette et ont réuni près de 165 joueurs pour 175 rencontres.

Les adhérents étaient bien représentés, puisque 42 d'entre eux étaient inscrits aux compétitions sur les 4 tableaux, et 5 d'entre eux ont été qualifiés pour les finales, avec 2 victoires. Rendez-vous est donné pour l'année prochaine.



Les finalistes +35 ans femme.

- Simple dame : Jackie Hofer 15/4 (TC Pierrelatte) bat Marie Pierre Chaussy 15/5 (TCVT) 6/2, 6/2.

- Simple messieurs : Antoine Riffe 15/2 (TC Valréas) bat Thibault Bastet 15/2 (TC Vaison) 5/7, 6/4, 6/3.

- Plus de 35 ans femme : Anne Elisabeth Grabowski 15/3 (TC Valréas) bat Celine Allal 15/4 (TC Bollène) 6/2, 7/5.

- Plus de 35 ans homme : Charles Calvet 15/2 du (TCVT) bat Fabien Seu 15/2 (TCVT) 6/4, 6/4.

- Consolante femme : Catherine Guyennet (TCVT) 30/1 bat Ève Dujardin 30/3 du TC Grignan 6/3, 5/7, 6/3

- Consolante homme : Thomas Do 30/1 (TC Vaison) bat Yves Begues 30/1 du (TCVT) 6/4, 6/4.

Les résultats

La boule du Marot gagne sa première rencontre



La boule du Marot s'est déplacée à Loucas pour la rencontre de la 1re journée de coupe de France jouée contre le club de Murs-Joucas-Lioux, elle a gagné sur le score de

23 à 8. Deux tête-à-tête gagnés sur 6, puis 3 doublettes et les 2 triplettes. Les rencontres se sont tenues dans la bonne humeur et la convivialité.

Les participants sont : Myriam, Guy, Stéphane, Guillaume, Jean Pierre, Bruno, Jacques, Stéphane et le capitaine d'équipe Brigitte Saurel.

David Bourdin, en service civique depuis le 30 juin

David Bourdin s'est engagé dans un service civique de 6 mois à la mairie de Visan.

Il sera présent tout le mois de juillet à l'hôtel de Pellissier pour accueillir le public et participer à la valorisation de l'action culturelle engagée par la mairie pour en faire un lieu ouvert toute l'année.

Venant de Tulette et installé depuis peu à Visan, David Bourdin est le créateur de GSA, Groupe Social Indépendant Activiste. Celui-ci œuvre dans le domaine social pour sortir les personnes de la solitude, les aider à se loger, leur faire découvrir l'art en les faisant venir dans diverses expositions, etc.



VALRÉAS « Jusqu'à ce que la mort nous sépare »

La nouvelle création du TRP

Depuis plusieurs jours, les répétitions se multiplient dans la salle des Cordeliers. Les comédiens peaufinent les derniers réglages de la nouvelle création du Théâtre du Rond Point « Jusqu'à ce que la mort nous sépare ». Il s'agit de l'adaptation du texte de Rémi De Vos. Cette comédie grinçante est mise en scène par Caroline Cristofoli. Sur scène, ce sont trois comédiens qui se donnent la réplique. « Cette pièce est une comédie à l'humour noir. Il s'agit de l'histoire de Simon, un jeune trentenaire qui rentre chez sa mère, avec qui il avait pris ses distances, pour les obsèques de sa grand-mère », explique Caroline. « Un week-end compliqué s'annonce renforcé par les retrouvailles avec son amour de jeunesse. Dans un moment d'affection entre les deux personnages, l'urne de la grand-mère tombe à terre et se casse... ».

Un accident qui va alors avoir des conséquences pour les trois personnages et plus particulièrement pour Simon. « Ce texte touche à la mort, aux rapports humains. On se retrouve dans son cauchemar en quelque sorte. La tension est intense, on a l'impression de monter sur un ring. Il n'y a pas de repos », souligne-t-elle. Pour Bryce Quétel, ce texte est « une partition de musicien écrite pour le théâtre ». Même si la pièce se déroule



Comédiens et metteur en scène réunis.

à notre époque, le décor plonge dans les années 70-80 pour mieux coller au personnage de Madeleine, la maman, toujours bloqué dans son passé. Caroline Cristofoli vous réserve quelques surprises avec une mise en scène originale où les effets sonores voient quelque peu

surnaturel risque d'en surprendre plus d'un.

Depuis le 1er juillet et jusqu'au 10 juillet, les répétitions sont publiques de 17 h 30 à 18 h 30. La première aura lieu le dimanche 18 juillet à 19 h 45 dans la salle des Cordeliers.

LL

➤ Les dates des représentations

- Du 18 au 20 puis du 25 au 27 juillet dans la salle des Cordeliers à 19 h 45.
- Le 31 juillet à 21 h 30 place du Vialle à Grillon.

- Le 3 août à 21 h 30 à l'hôtel Pellissier à Visan.
- Le 6 août à 21 h 30 place de l'église à Richerenches.
- Les 10 et 12 août à 21 h 30 à l'espace Niel à Valréas.

La Tribune du 8 juillet 2021

Expo "Empreinte" : vernissage ce dimanche à 11 heures



La même silhouette sur 3 tableaux raconte l'évolution d'un jeune et son parcours. Photo Le DL/Laurence DENY

Julien Vincent présente son exposition "Empreinte" à l'hôtel de Pellissier ce dimanche 11 juillet à 11 h. Il vous parlera des personnes croisées à travers ses tableaux, des liens qui sont tissés. La même silhouette se transforme d'un tableau à l'autre comme le personnage qu'elle représente. Quelques objets convertis complètent l'exposition. Julien Vincent souhaite que l'hôtel de Pellissier devienne un lieu de ressource pour les professionnels avec un accompagnement des entrepreneurs culturels.

Vaucluse matin du 11 juillet 2021

La Louisiane en musique lundi 12 juillet, sur la place de la Coconnière

Du jazz new-orléans sera à entendre lundi 12 juillet à partir de 19 heures, sur la place de la Coconnière. Et ce, pour le deuxième lundi de "Visan à rosé". La formation avec Julien Bédrine à la trompette, Johannes Hagenloch à la contrebasse et Maxime Tritschberger à la guitare et banjo vous feront danser sur du jazz originel. Ils forment le trio Smokin'Jive et appartiennent au collectif drômois Big Easy (surnom de la Nouvelle Orléans).

Renseignements : 04 90 28 50 89.

Vaucluse matin du 12 juillet 2021

Maison partagée : la parole donnée aux habitants

Conformément aux vœux de la municipalité, le projet de Maison partagée, soutenu par le département, en partenariat avec Vallis Habitat, un bailleur social, et Amicial, une association d'aide et d'accompagnement à domicile, prend forme. Ce sera une première dans le département. Ce type de logement s'adresse aux personnes âgées ou handicapées, propriétaires ou non, souhaitant trouver une alternative à la maison de retraite. Trois ateliers de réflexion seront proposés cet été aux habitants à l'Espace Gérard Sautel, afin que la construction puisse répondre à leurs attentes. Le premier atelier "être bien chez soi" se déroulera le

13 juillet de 10 à 12h. Le second, "être bien ensemble" aura lieu le 19 juillet de 10 à 12h. Le bilan de ces deux rencontres fera l'objet d'une restitution le 25 août de 10 à 12h. Un questionnaire est également proposé aux séniors (+ 60 ans) et futurs séniors qui souhaitent déménager au sein d'un logement plus adapté, au loyer accessible et désireux de partager des activités avec leurs voisins. La réunion de présentation s'est déroulée à la salle Sautel en présence du maire Corinne Testud-Robert, de Marc Legrand, directeur de Vallis Habitat, d'Agnès Majorel, chef de projet Amicial, Fiona Icard responsable qualité Amicial, Laurence

Sabalcagaray, responsable gestion locative Vallis Habitat et Sylvain Blua, chef de projet habitat inclusif au Département. Pour se donner une idée du résultat final, deux vidéos d'habitats partagés existants ont été diffusées. Citant le physicien Linus Pauling ("Le meilleur moyen d'avoir une bonne idée, c'est d'en avoir beaucoup"), Marc Legrand indique l'importance à ses yeux de recueillir les suggestions des habitants : "On viendra se nourrir de votre vécu et de vos attentes". "Le projet doit coller à vos habitudes de vie" souligne à son tour Sylvain Blua, chef de projet habitat inclusif au Département.

La demande de financement

de cette Maison partagée devrait intervenir avant la fin de l'année pour une réalisation à l'été 2022. **B.F.**



Les Visannais seront consultés à plusieurs reprises. / PHOTO B.F.

La Provence du 12 juillet 2021

Conseil municipal : retour de la semaine de 4 jours

Le conseil municipal était réuni à l'espace Gérard-Sautel le vendredi 9 juillet pour un seul point à l'ordre du jour, qui concernait les rythmes scolaires.

Les enseignants de l'école Josette-Constant ont demandé une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours début 2020. Suite à cette demande, le sondage réalisé auprès des parents donnait un résultat de 50/50. La covid-19 s'étant introduite dans le débat au mois de mars 2020, celui-ci a été suspendu. Les enseignants ont réitéré leur demande cette année, et cette fois les parents ont voté majoritairement pour le retour à la semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

Un autre sondage auprès des parents concerne le mercredi matin et les besoins de garde des enfants. Le foyer rural d'éducation populaire (FREP) travaille sur un projet pédagogique pour le premier trimestre, son rôle n'étant pas d'assurer la garderie, mais d'animer des activités. Ce projet ne sera pas terminé pour la rentrée, et le FREP se positionnera à la Toussaint sous réserve que le nombre d'élèves inscrits soit suffisant. Le FREP s'attendait à un retour à 4 jours à partir de la rentrée de septem-

bre 2022 et non septembre 2021.

Dans l'immédiat, la mairie a demandé à l'association de gestion de comptabilité (AGC) d'assurer une garderie pour les enfants à la rentrée scolaire. Il en coûtera entre 8 et 9 euros la journée en fonction du quotient familial. La mairie prendra en charge la rémunération des animateurs (1 pour 8 enfants).

À la question de Jean Prévost qui demande si une commission scolaire s'est réunie sur le sujet, car il en est membre, et n'a jamais été convoqué, Nathalie Michel lui a répondu que ladite commission s'était bien réunie. « Ce doit être un oubli, car un courrier a été envoyé. »

En attendant le projet doit être validé le 13 juillet par la commission départementale d'Education Nationale (CDEN), et la délibération prise ce vendredi au plus tard pour que le changement de rythme scolaire soit effectif dès septembre 2021.

Même si la minorité a demandé un vote à bulletin secret pour permettre aux conseillers de s'exprimer librement, comme c'était le cas lors du vote en conseil d'école, le vote à main levée a été demandé par la majorité. Le résultat a donné 15 voix pour et 4 voix contre.



Le retour à la semaine de 4 jours a été voté avec 15 voix pour contre 4.

Photo Le DL/Laurence DENY

Pourquoi une minorité souhaitait le maintien de la semaine scolaire de 5 jours ?

Bernard Racanière rappelle qu'en mai 2018, la commune avait organisé une réunion publique sur le thème des rythmes scolaires, et avait invité François Testud, chercheur spécialiste en la matière. « Nous défendions l'idée que la semaine de 5 matinées présentait de réels avantages contrairement à la semaine dite de 4 jours qui est la casse des enfants les plus fragiles et les plus vulnérables. La coupure de la semaine est unique au monde, elle ne relève pas d'un moment de repos des élé-

ves, mais d'une obligation à l'époque (jeudi puis mercredi) pour permettre aux élèves d'aller au catéchisme. Nous sommes loin du respect des rythmes biologiques des enfants. À cette époque, la maire actuelle, adjointe aux affaires scolaires, défendait la semaine de 5 jours. »

La minorité a indiqué qu'elle votait contre, car cela allait à l'encontre de l'intérêt des élèves, et qu'elle remettait en cause le travail fait par le FREP qui gère les activités post et périscolaires.

Vaucluse matin du 14 juillet 2021

C'est le retour à la semaine de 4 jours

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 9 juillet afin d'entériner le passage de la semaine à 4 jours. Le temps scolaire actuel pour les écoles maternelles et élémentaires de l'école Josette Constant est les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h, ainsi que le mercredi de 8 h 45 à 11 h 45. Les enseignants ont proposé de passer à 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Le sondage organisé auprès des parents d'élèves est favorable au retour à la semaine de 4 jours. De plus, les parents d'élèves et les enseignants souhaitent le mettre en place dès la rentrée scolaire. Les parents consultés ont par ailleurs exprimé le souhait de voir un mode de garde pour le mercredi.

La semaine de 4 jours « remet en cause le travail du FREP »

L'opposition, par la voie de Bernard Racanière rappelle qu'au mois de mai 2018, la commune avait organisé une réunion publique sur le thème des rythmes scolaires et avait invité François Testud, chercheur spécialiste des rythmes scolaires. L'idée de la semaine de 5 matinées était défendue, qui présentait de réels avantages con-



La majorité a voté pour le retour à la semaine de 4 jours.

trairement à la semaine de 4 jours qui est « la casse des enfants les plus fragiles et les plus vulnérables ». Pour l'opposition, un certain nombre de parents et d'enseignants sont favorables à la semaine de 4 jours pour des raisons personnelles et corporatistes. Considérant que le retour à la semaine de 4 jours est contraire à l'intérêt des élèves « pour satisfaire des intérêts particuliers de certains adultes et des enseignants en particulier, et qu'elle remet en cause tout le travail énorme fait par le FREP qui gère les activités post et périscolaires », l'opposition demande que le vote se fasse à bulletin secret pour permettre aux conseillers de la majorité de s'exprimer librement. Proposition rejetée.

Jean Prévost demande pourquoi il n'a pas été convoqué à la commission scolaire qui devait se réunir sur le projet.

Nathalie Michel répond qu'il s'agit d'un oubli de sa part. Corinne Testud-Robert précise que le résultat de l'étude menée auprès des parents varie en fonction de leur travail. Il y a 1 an, le résultat du sondage était de 50/50. « Cette question devrait être délibérée au niveau de l'État et non des conseils municipaux. La mairie ne peut se positionner sur ce sujet, elle n'a pas d'experts ».

Comme l'indique Bernard Racanière, le conseil départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) se réunit le 13 juillet pour valider les modifications de rythmes scolaires. Et c'est la raison pour laquelle Corinne Testud-Robert dit avoir convoqué d'urgence le conseil municipal vu la demande pressante du corps enseignant et de l'association des parents d'élèves. Le point est voté à main levée avec 4 voix contre.

Que feront les enfants le mercredi matin ?

Le Foyer Rural d'Éducation Populaire (FREP) interrogé sur le retour à la semaine de 4 jours indique qu'il travaille pour respecter au maximum le rythme de l'enfant et n'a rien prévu actuellement pour la rentrée scolaire. Le FREP ne veut pas jouer le rôle de garderie mais proposer un vrai projet pédagogique. Dans un premier temps, il a besoin de savoir quel serait le nombre d'enfants intéressés, et une enquête est menée auprès des parents. Si le potentiel est suffisant et si le projet pédagogi-

que aboutit, une solution sera proposée aux parents pour le mercredi matin après les vacances de la Toussaint.

Le retour à la semaine de 4 jours était prévu initialement à la rentrée scolaire 2022, ce qui aurait laissé le temps de mûrir un projet. La décision prise au mois de juillet d'avancer d'un an le retour à 4 jours n'a pas laissé le temps de consulter les parents sur leur besoin et réfléchir sur l'aménagement du mercredi matin.

Pour répondre au besoin des pa-

rents, la maire informe que l'association de Gestion de Comptabilité (AGC) centre de loisirs de Valréas propose un dispositif de garderie de 7 h 30 à 12 h 30 le mercredi matin, pour un tarif de 8 à 9 € suivant le quotient familial pour la journée repas inclus, ou la moitié pour la demi-journée. Les animateurs seront rémunérés par la mairie. Il faut compter un animateur pour 8 enfants.

Un courrier d'information sera adressé aux parents par le biais de l'école.

Jeudi 15 juillet

Le Festibus fera étape à Visan

Le Festibus fera étape jeudi 15 juillet à 9 h et 18 h, mettant sur le devant de la scène les appellations Villages communales. Avec les animateurs, Maxime Peyron, sur le terrain et Pascal Loren, en studio, la journée se

passera ainsi : de 9 h à 9 h 40, rendez-vous sur le parking de la cave coopérative, pour une émission en direct avec Vincent Boyer, Maurice Prost et Georges Truc. À 10 h, départ du bus pour Avignon avec les gagnants

qui visiteront le palais des papes et le pont Saint Bénézet puis d'assister à un spectacle du festival.

À 18 h, retour du bus à Visan où les vignerons proposeront une dégustation Inter Rhône aux participants.

Samedi 16 juillet

GOP, le grand concert de poche



Karim Malhas, Thomas Garcia et Joris Barcaroli tentent sans succès de donner un concert d'ukuléle.

Le Grand Orchestre de Poche de la compagnie Gorgomar est un trio de clowns passionnés d'ukuléle qui se produit sur la place Humbert II de Visan ce samedi 16 juillet à 21 h 30.

Karim Malhas, Thomas Garcia et Joris Barcaroli, qui sont pour l'occasion les trois ukulélistes, ont décidé de rendre leurs lettres de noblesse à ce petit instrument de musique à 4 cordes. Ils ont beaucoup travaillé et son enfin prêts pour donner leur premier

recital.

Mais les musiciens ne s'entendent pas sur ce qui doit être joué ou dit, les pupitres ne tiennent pas, ils ne sont pas synchronisés lorsqu'ils jouent... Ils en font tant que leur concert tourne à la catastrophe pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Tarifs de 12 à 15 €. Réservations par téléphone au 06 74 49 21 63 ou sur le site <https://nuits-enclava.com/le-grand-orchestre-de-poche-16-07>

99 ans et 12 000 heures de vol



Pour fêter les 99 printemps d'Aline Mounier qui était instructrice à l'Aéro-Club du Haut Comtat (ACHC), sa famille lui a fait une surprise en l'emmenant à l'aérodrome pour un vol d'une trentaine de minutes au-dessus de l'Enclave des Papes.

Aline Mounier qui était instructrice à la réputation d'exigence et de

grande pédagogie entre 1970 et 1990 a formé de nombreux pilotes à Visan. Elle compte plus de 12 000 heures de vol en aviation générale, voyages et instruction. Encore très agile, alerte et perspicace, elle a donné quelques conseils au pilote Agostino Bufò tout en appréciant ce petit retour dans les airs.



LTRC26SU1015

Une équipe de guides-composteurs motivés



Les 14 participants.

Judi 8 juillet, à la Cité du végétal (Valréas) Pierre-André Valayer, vice-président de la communauté de communes Enclave des papes - pays de Grignan (Cceppg), délégué au développement durable, a clôturé la formation de guides composteurs organisée par la Cceppg et le SYPP (Syndicat des Portes de Provence).

Dès le 1er janvier 2024, sur tout le territoire national, il sera obligatoire de trier les biodéchets à la source. Selon Pierre-André Valayer, 30 à 35 % des « ordures ménagères » pouvant être valorisés, le compost devient un levier fort pour réduire la quantité de déchets. Au-delà de l'aspect financier, le compostage permet de favoriser le cercle vertueux

du « rien ne se perd, tout se transforme » en agissant de manière concrète pour le développement durable.

Débuté le 19 juin, cette formation, animée par le maître composteur Julien Soulier, a réuni 14 participants. Biodéchets et déchets verts, compost individuel et compost partagé, missions du guide composteur, autant de points précis abordés au cours de ces vingt heures de formation. « Savez-vous par exemple que les biodéchets (épluchures, restes de repas) apportent de l'azote ? Or, pour obtenir un bon compost, il est nécessaire de respecter l'équilibre azote-carbone, dans la proportion deux tiers/un tiers. Chaque apport de biodéchets doit donc être complété avec un tiers de matière carbonée :

le broyat de petites branches est idéal car il est structurant, c'est-à-dire qu'il crée de petits espaces utiles pour la circulation de l'air et des insectes décomposeurs », explique Florence, Valréassienne, participante à cette première session.

Les quatorze guides composteurs de cette première promotion pratiquent déjà le compostage dans leur jardin, dans leur établissement scolaire, ou bien ont participé à la création d'un site de compostage partagé : après avoir échangé leur expérience, toutes et tous fourmillent d'idées pour créer une dynamique sur leur territoire. Affaire à suivre...

Plus d'informations : Claire Garde (CCEPPG) au 04 90 35 38 12.

La Tribune du 15 juillet 2021

Rendez-vous sur la place Humbert II pour du cirque humoristique



Dirk voltige, grimpe et retombe au gré des notes. Fien enchante avec sa musique. Photo Nuits de l'Enclave

Un spectacle de cirque humoristique avec des prouesses aériennes aura lieu sur la place Humbert II, le dimanche 18 juillet à 21 h 30. Un mélange de cirque, musique et humour avec Dirk Van Boxelaere et Fien Van Herwegen, deux acrobates musiciens assistés de deux machinistes. Équilibre sur piano, acrobaties et jonglage pour un voyage au pays des merveilles où l'impossible devient réel. Machineries, cordes, grues et poulies pour tout décor et pour réaliser des prouesses aériennes. Ils ont obtenu le prix du meilleur spectacle de cirque TAC pour cette création. Un émerveillement pour les enfants comme pour les adultes.

Tarif normal : 15 €, tarif préférentiel : 12 €. Pour plus d'informations : 04 90 28 12 51 ou contact@nuits-enclave.com.

Vaucluse matin du 17 juillet 2021

Le Festibus fait étape à la cave coopérative



Le Festibus de France Bleu s'arrête à Visan le 15 juillet.

À l'occasion du 75^e festival d'Avignon, le festibus de France Bleu en partenariat avec Inter Rhône est de retour pour mettre en avant les appellations Villages Communales jeudi 15 juillet à 9 heures sur le parking de la cave coopérative pour une émission en direct avec Vincent Boyer, Maurice Prost et Georges Truc.

Vous pouvez gagner une journée à Avignon en vous inscrivant sur le site de France Bleu, www.francebleu.fr, et en répondant à une question sur le festival.

Le Festibus emmènera les gagnants à 10 heures pour une visite du Palais des papes et du pont Saint-Bénézet et profiter d'un spectacle du festival. Il reviendra vers 17 h 30/18 h sur le parking de la cave coopérative pour une dégustation des vins du village.

Vaucluse matin du 15 juillet 2021

Des visites guidées le mercredi matin

Certains mercredis matin de juillet et août, un Visanais pure souche vous fait découvrir le village et vous raconte son histoire tout en déambulant dans les ruelles, le long des remparts et en montant vers le château.

Serge Jalifier, votre guide, était élève de l'instituteur Jean Bonnefoy, lui-même passionné d'archéologie et d'histoire locale qui a entrepris de nombreuses fouilles avec ses élèves sur la commune. Les objets de sa collection sont légués à la mairie.

Secrétaire adjoint de la maison du tourisme, Serge Jalifier, œnologue et viculteur à la retraite, est incollable sur l'histoire des habitants. « Les ancêtres étaient des procéduriers, ils entraînaient en conflit pour un rien ». Visan, confisqué par les papes au dauphin Humbert II, était une place forte qui contrôlait les communications entre le Comtat Venaissin et Valréas et où les papes érigeaient (ou pas ?)



Serge Jalifier vous attend devant la maison du tourisme.

des remparts à l'intérieur des remparts.

Pour en savoir plus, inscription gratuite à la maison du tourisme pour les visites des mercredis 28 juillet, 11 août et 18 août. Départ à 9 h de la place de la Coconnière. La durée de la visite est d'environ deux heures, plus ou moins suivant la quantité de questions posées au guide. Plus d'informations au 04 90 41 97 25.

Vaucluse matin du 17 juillet 2021

Rendez-vous sur la place Humbert II pour du cirque humoristique



Dirk voltige, grimpe et retombe au gré des notes. Fien enchante avec sa musique. Photo Nuits de l'Enclave

Un spectacle de cirque humoristique avec des prouesses aériennes aura lieu sur la place Humbert II, le dimanche 18 juillet à 21 h 30. Un mélange de cirque, musique et humour avec Dirk Van Boxelaere et Fien Van Herwegen, deux acrobates musiciens assistés de deux machinistes. Équilibre sur piano, acrobaties et jonglage pour un voyage au pays des merveilles où l'impossible devient réel. Machineries, cordes, grues et poulies pour tout décor et pour réaliser des prouesses aériennes. Ils ont obtenu le prix du meilleur spectacle de cirque TAC pour cette création. Un émerveillement pour les enfants comme pour les adultes.

Tarif normal : 15 €, tarif préférentiel : 12 €. Pour plus d'informations : 04 90 28 12 51 ou contact@nuits-enclave.com.

Vaucluse matin du 17 juillet 2021

"Taïga", comédie du réel d'Aurianne Abecassis

Le 11 novembre 2008, 150 policiers investissent Tarnac, en Corrèze. C'est l'opération Taïga. Ils sont venus arrêter dix personnes suspectées d'avoir posé des fers à béton sur des caténaires SNCF, entraînant la perturbation du trafic ferroviaire.

En avril 2018, après dix ans de procédure, le Tribunal de grande instance de Paris met un terme définitif à cette saga en prononçant une relaxe quasi générale des inculpés. Selon la juge, le groupe de Tarnac était une fiction.

"Taïga" raconte, de manière très documentée, cette affaire sensible où se mêlent à la fois aspects politiques, médiatiques et judiciaires en tentant de mettre un peu de lumière sur ce qui peut être considéré comme un des grands fiascos de la justice française.

Aurianne Abecassis a obtenu le prix Godot 2021 pour cet ouvrage.

Lundi 19 juillet à 18 heures, à l'hôtel de Pellissier,



Aurianne Abecassis a obtenu le prix Godot 2021 pour "Taïga", comédie du réel.

lecture du texte par des comédiens associés du Cend्रे dramatique des villages : Elsa Kmiec, Nolwenn Le Doth, Sarah Nedjoun, Julien Perrier, Thomas Rousselet, et les co-directeurs Gilbert Barba et Frédéric Richaud.

Entrée libre sur réservation au 06 74 49 21 63. Durée 1 heure. À partir de 12 ans.

Vaucluse matin du 18 juillet 2021

VISAN

Aline Mourier a fêté ses 99 ans dans les airs



Aline Mourier se prépare pour un vol au-dessus de l'Enclave des Papes. Photo Le DL/Laurence DENY

Pour fêter ses 99 ans, Aline Mourier a eu la surprise de se voir offrir un vol d'une trentaine de minutes par son gendre, le général Jacques Mignaux, ancien directeur général de la gendarmerie nationale. Un retour aux sources pour une instructrice qui a formé de nombreux membres de l'aéroclub du Haut Comtat Valréas Visan et qui était reconnue pour son exigence et sa grande pédagogie. Aline Mourier a passé sa licence en 1951 et était instructrice de 1955 à 2015. Son mari, le général de parachutiste Paul Mourier, décédé en 2009, était lui aussi un passionné de l'aviation.

Vaucluse Matin du 18 juillet 2021

La guinguette des vins de Visan revient samedi 24 juillet



Une précédente édition de la guinguette des vins de Visan, sur la place du Jeu de Paume. Archives Photo Le DL/L.D.

La deuxième édition estivale de la guinguette des vins de Visan le samedi 24 juillet de 19 h à 24 h, sur la place du Jeu de paume. Le syndicat des vignerons vous fera découvrir les vins de l'AOC Villages, au son de l'accordéon. Six caves de l'appellation côtes-du-rhône villages visan, proposeront la dégustation de leurs cuvées dans les trois couleurs, rouge, blanc et rosé. Seront présents, les domaines Clos Volabis (AB), Coste Chaude (AB), Lucéna (HVE), La Bastide (AB), Le 7^e Clos (AB) et la cave Les Coteaux (HVE-AB). Pour l'achat d'un verre à 4 €, libre à vous de partir à l'aventure gustative ! Avec modération...

Avec la participation de l'association Expressions Visanaises et les P'tits Visanais, qui tiendront un stand de crêpes. Brusucade et food-truck seront présents.

Rens. 04 90 41 97 25, www.visan-tourisme.com

Vaucluse matin du 22 juillet 2021